

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 24 novembre 2022

Première réunion du Conseil de la Vie Interculturelle et Citoyenne

Instance de débat visant à co-construire une ville plus inclusive et interculturelle avec les habitant-es, le Conseil de la Vie Interculturelle et Citoyenne (CVIC) s'apprête à prendre la suite du Conseil des Résidents Étrangers après 30 ans d'existence.

Sous l'impulsion de la Ville de Strasbourg, depuis janvier 2022, plusieurs membres du Conseil des Résidents Étrangers ont travaillé à faire évoluer le cadre de cette instance sous le signe de l'interculturalité et de la citoyenneté.

Les missions du CVIC, entérinées par une délibération adoptée par le Conseil municipal le 24 juin 2022, sont les suivantes :

- Promouvoir une société interculturelle et une ville hospitalière, promotrices des droits humains ;
- Lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations, ainsi que pour la citoyenneté de résidence ;
- Créer un espace de plaidoyer pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des résident-es étranger-ères.

Les Strasbourgeoi-ses, qu'ils ou elles soient de nationalité étrangère ou française, sont invité-es à venir découvrir cette nouvelle instance et les différentes possibilités de participation lors de la plénière de lancement du CVIC, le **samedi 26 novembre de 10h à 12h** à la salle Bon Pasteur (*10 Boulevard Jean-Sébastien Bach à Strasbourg*).

Cette réunion sera l'occasion de présenter la charte du CVIC, élaborée par les membres de l'ancienne instance, de définir les groupes de travail et ateliers qui auront lieu durant l'année à venir. Pour 2023, le CVIC sera notamment saisi par la maire de Strasbourg pour réfléchir à la problématique suivante : **Du centre de pré-accueil jusqu'à l'installation et l'insertion, comment améliorer l'accueil et l'hospitalité à Strasbourg ?**

Plus d'informations sur : participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-la-vie-interculturelle-et-citoyenne